

1 place Maurice Faure  
 26340 SAILLANS  
 TEL. 07 88 69 55 33  
 Email : sivolusenfantsdusolaure@mairiedesaillans26.fr

**Présents :**

Présidente du SIVU : Dominique BALDERANIS  
 Responsable des services : Sylvie ROUX  
 Animatrice : Murielle COURSANGE  
 Commune d'Aubenasson : Mme Galadrielle GOUIRAND  
 Commune de La Chaudière : Mr Jean-François LEMERY  
 Parents d'élèves : Mr EPIAD Xavier, Mme MENDES Emilie (représentante des parents d'élèves)

L'ordre du jour de la séance est constitué des points suivants

1	Présentation et fonctionnement du SIVU
2	Cantine / Périscolaire
3	Communication
4	Questions diverses

1	Fonctionnement du SIVU
---	------------------------

Pour mémoire, le SIVU – Syndicat Intercommunal à Vocation Unique – regroupe 7 communes (Aubenasson, Chaste-Arnaud, La Chaudière, Espenel, Saint Sauveur en Diois, Saillans et Véronne) afin d'assurer la cantine et le périscolaire pour le groupe scolaire Diane Lometto.

- Règlement intérieur : Le Conseil d'administration du syndicat ayant décidé d'augmenter le prix du repas de 7,50€ à 8,50€ à partir de la rentrée scolaire 2023-2024, le règlement intérieur a été modifié en conséquence le 11 juillet 2023.  
 Cette augmentation est la 1<sup>ère</sup> depuis la création du SIVU en 2016.  
 Après concertation, il a aussi été décidé de ne pas modifier le tarif du périscolaire et du goûter.
- Projet éducatif : conforme aux obligations légales et en cours de révision en liaison avec le PEDT mis en place par l'intercommunalité ;
- Projet pédagogique : conforme aux obligations légales

2	Cantine / périscolaire
---	------------------------

- Un contrôle des services vétérinaires (DDPPssa26) a eu lieu le 13 juin 2023 (sur dénonciation). Divers points de non-conformité ont été relevés mais les enfants ont pu manger. Une contre-visite s'est déroulée en novembre 2023, le Sivu a fait le nécessaire selon les remarques listées sur les rapports. Pour information, cette mise aux normes représente un coût substantiel pour le syndicat.

- Niveau sonore salles de restauration : sur une proposition de parents pour limiter le bruit, un décibel mètre a été prêté par la mairie de Aouste sur Sye. Ce dernier a été efficace durant un court temps mais dans la durée amuse beaucoup les enfants.
- Retour positif sur les menus élaborés.
- Précisions demandées sur la facturation : seules les absences justifiées avec un certificat médical ou une ordonnance ne sont pas facturées (voir règlement intérieur).
- Les parents qui inscrivent leur(s) enfant(s) au périscolaire du soir, sont autorisés à le(s) récupérer à partir de 17h seulement : il faut laisser aux enfants le temps de goûter tranquillement. Les départs peuvent ensuite être échelonnés.

3	Communication
---	---------------

- Il a été proposé par les parents présents, d'établir une liste de parents susceptibles d'être disponible en cas de personnel absent au sein du Sivu, surtout sur le temps de la cantine.
- Il nous a été suggéré, pour les prochains Comités d'Usagers, de faire un ordre du jour détaillé et de l'envoyer à tous les parents : peut-être y aura-t-il alors plus d'implication de leur part.

4	Questions diverses
---	--------------------

- La cabane se trouvant dans le jardin du périscolaire a été rétrocédée à la commune de Saillans pour mise en place dans la cour de l'école maternelle.
- Afin de répondre à différentes remarques des parents quant à la maniabilité du Portail Famille NOETHYS, il est prévu de changer de logiciel. Le projet ayant pris du retard, le but est maintenant que la mise place soit effective pour la rentrée 2024.
- La responsable des services fait remarquer que pas mal d'annulations se font au dernier moment. Elle remercie par avance, les parents de bien vouloir anticiper un peu plus (dans la mesure du possible) ; cela permettrait de mieux gérer les listes d'attente et de pouvoir ainsi proposer un meilleur service à tous.  
Pour signaler tout changement, merci d'utiliser de préférence le téléphone 07.88.69.55.33  
La responsable n'étant pas toujours à son bureau c'est le moyen le plus simple pour être certain de la joindre – si elle n'est, malgré tout, pas disponible, merci de laisser un message vocal.
- Pour info rentrée 2023 : 21 places en maternelle et 29 en élémentaire ont été déclarées à la DDCS.
- Retour des animateurs concernant le 2<sup>ème</sup> service et particulièrement les CM2 : il est constaté que certains enfants manquent beaucoup de respect tant envers les adultes que les autres enfants et sont constamment dans la négociation...  
Afin de remédier à cela de manière douce, en concertation avec toute l'équipe, il a été décidé de séparer, à table, les enfants difficiles. La durée de cette action est limitée dans le temps par une date butoir. Les enfants ont été informés de cette décision et que, s'il n'était pas constaté d'amélioration, les parents seraient avertis par la responsable des services.

Fin de séance : 19h15